

LE COMMUNAL

Bulletin municipal



Juin 2025

Volume 26, numéro 6

Que s'est-il passé au Conseil?

Le 2 juin dernier avait lieu la séance régulière du Conseil. La séance a été présidée par madame France Bédard, mairesse. En voici le résumé.



À la séance régulière du 2 juin 2025, la Directrice générale dépose les états financiers 2024 à la table du conseil. La Mairesse dépose ensuite son rapport.

Le changement de logiciel de paie amène le conseil à adopter une modification de règlement, portant le numéro 2025-06-03, concernant la fréquence de traitement des élus, qui sera dorénavant mensuelle.

Le conseil autorise l'ajout de la Régie du Bâtiment et du Groupe Pages Jaunes à la liste des fournisseurs payés de façon électronique, ainsi que divers fournisseurs, de façon temporaire, en cas de grève de Postes Canada.

Considérant la ferme opposition citoyenne rencontrée au sujet du projet de TES Canada d'implanter des éoliennes dans notre municipalité, le conseil annonce sa décision de s'opposer au projet.

La Mairesse et la Directrice générale ont signé une entente-bail avec Mme Roxan Courchesne pour le projet de démarrage du projet-pilote pour un service de garde en communauté, en collaboration avec le CPE Flocons de Rêve. Ce service ouvrira ses portes en juillet et accueillera pour le moment 6 enfants.

À la suite du désistement d'une candidate, le conseil a dû procéder à l'embauche d'une nouvelle animatrice pour le camp de jour, Jeanne Blanchard, et embauche aussi Jérémie Pelletier comme animateur sur appel.

Et c'est avec enthousiasme que nous vous annonçons l'arrivée de M. Alex Gignac Rousseau au poste de journalier spécialisé. Son entrée en poste est prévue pour le 16 juin. Le conseil souhaite la plus cordiale des bienvenues à M. Gignac Rousseau.

Bon été à tous!

SAVIEZ-VOUS QUE... ?

LES ÉLUS

France Bédard, mairesse

Siège n° 1, vacant

Amélie Caron, siège n° 2
Aménagement paysager
Espaces verts / Jeux d'eau

Patrice Moore, siège n° 3
Maire suppléant
Voirie

Christian Raby, siège n° 4
Bibliothèque, Loisirs

Line Toupin, siège n° 5
Familles, Aînés, Nouveaux arrivants, Loisirs

Chantal Dansereau, siège n° 6
Comité consultatif d'urbanisme (C.C.U.)
Aménagement paysager

Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

- Chantal Dansereau, présidente
- Michel Croteau, directeur
- Céline Martineau, directrice
- Réjean Parent, directeur
- Christian Sauvageau, directeur

La mairesse est d'office membre sur tous les comités.



DANS CE NUMÉRO

Que s'est-il passé au Conseil? 1
Saviez-vous que... ?2
Rapport de la mairesse3
Gens et organismes d'ici4
Communauté6
Calendrier juin10
Calendrier juillet11
Service Canada12

DATE DE TOMBÉE

de la prochaine édition :

Jeudi 3 juillet, 16 h.

Le Communal d'été

Nous vous rappelons qu'en août, le *Communal* fera relâche.

Si vous souhaitez faire publier des messages, prévoyez-les pour la prochaine édition : la date de tombée est le jeudi 3 juillet 2025.

Rappel : voici l'horaire d'été des employés de la voirie en vigueur jusqu'au 29 août:

Lundi au jeudi de 7 h à 17 h

Vendredi de 8 h à midi



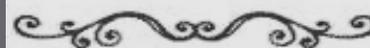
Location de la salle Honoré-Lacerte dans l'édifice Flore-Irène-Gagnon

Pratique pour sa proximité et ses commodités, organiser un événement à l'abri des intempéries est facile en louant la salle Salle Honoré-Lacerte.

La location inclus :

- Capacité de 150 personnes maximum
- Vaste salle bien éclairée
- Scène
- Salle climatisée
- Ascenseur pour personnes à mobilité réduite
- Internet wi-fi
- Téléviseur
- Système de micros
- Réfrigérateur commercial
- Réfrigérateur régulier
- Cuisinière électrique
- Vestiaire

Pour informations : municipalite@st-prosper.ca / 819 840-0461



RAPPORT DE LA MAIRESSE

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER DE L'ANNÉE 2024

Présenté à une séance ordinaire des membres du conseil
de la Municipalité de Saint-Prospér-de-Champlain
tenue le 2 juin 2025
par la mairesse, madame France Bédard

Chers citoyennes et citoyens,

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2024. Ce rapport traitera des points suivants :

1. Les états financiers de l'année 2024 et le dernier rapport des auditeurs;
2. Les principales réalisations de l'année 2024.

1. LE RÉSUMÉ FINANCIER 2024 ET LE RAPPORT DES AUDITEURS EXTERNES

1.1 Résumé financier 2024

Surplus

Au 31 décembre 2024, la municipalité avait un surplus qui provient de :

Surplus cumulatif au 31 déc. 2023	236 902 \$
Affectation annuelle	0 \$
Résultat net de l'exercice 2024	<u>134 073 \$</u>
Total cumulatif au 31 décembre 2024	370 975 \$

La Municipalité dispose d'un fonds de roulement, pour différents projets, au montant de 121 982 \$.

Service de la dette

Au 31 décembre 2024, l'endettement à long terme de la municipalité atteignait 3 797 600 \$. De ce montant, une somme de 2 552 961 \$ est couverte par les deux paliers gouvernementaux incluant la part de la Municipalité de Saint-Stanislas au montant de 461 066 \$. La dette de la Municipalité s'élève donc à 783 573 \$.

Rapport de la mairesse

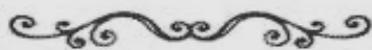
1.2 Le rapport des auditeurs

Les auditeurs de notre municipalité, la firme MPA inc. ont produit un rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024. Ce rapport stipule que les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité à cette date ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (dette nette) et de ses flux de trésorerie conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

2. LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2024

La Municipalité a réalisé plusieurs projets :

- ✓ L'installation de thermopompes au centre communautaire et à l'hôtel de ville;
- ✓ L'installation de hottes de poêle au centre communautaire et à l'édifice Flore et Irène Gagnon;
- ✓ L'installation d'arrêt à neige au garage municipal;
- ✓ Plusieurs travaux de voirie non prévus ont dû être faits en raison des pluies diluviennes de août 2024(tempête Debby), en plus des travaux prévus à l'horaire (ponceaux, réparation de routes, fermeture d'un ancien réseau d'aqueduc).



Bibliothèque livresque de Saint-Prosper

De nouveaux livres à la bibliothèque!

Vous êtes curieux et vous vous posez mille et une questions? Votre bibliothèque a de quoi étancher votre soif de connaissance avec ses documentaires.

Vous préférez vous évader dans une autre époque ou un univers parallèle et vivre des aventures étonnantes? Votre bibliothèque regorge également de romans pour tous les goûts.

Nous avons une grande diversité de documents pour adultes, enfants et adolescents.

Tout récemment, nous avons reçu plusieurs livres en provenance du Réseau BIBLIO CQLM, en plus de livres achetés pour notre collection locale. Venez les découvrir à votre bibliothèque municipale!

Si nous n'avons pas le livre que vous cherchez, il est facile de faire une demande de prêt entre bibliothèques. Vous avez ainsi accès à des centaines de milliers de livres. Faites vous-même vos demandes en ligne : biblietcie.ca/pre-entre-bibliotheques ou passez nous voir à la bibliothèque.



Juin – Je lis autochtone

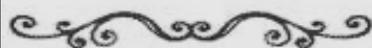
Dans le cadre du Mois national de l'histoire autochtone, découvrez la littérature autochtone dans toute sa diversité!

Je lis autochtone est une initiative qui souhaite favoriser les rencontres interculturelles grâce à la littérature et faire rayonner le talent des auteur(trice)s des Premières Nations, Inuit et Métis, publiés en français au Canada.

Venez découvrir la littérature autochtone à la bibliothèque de Saint-Prosper!

Mardis 24 juin et 1^{er} juillet – Fériés – Bibliothèque fermée

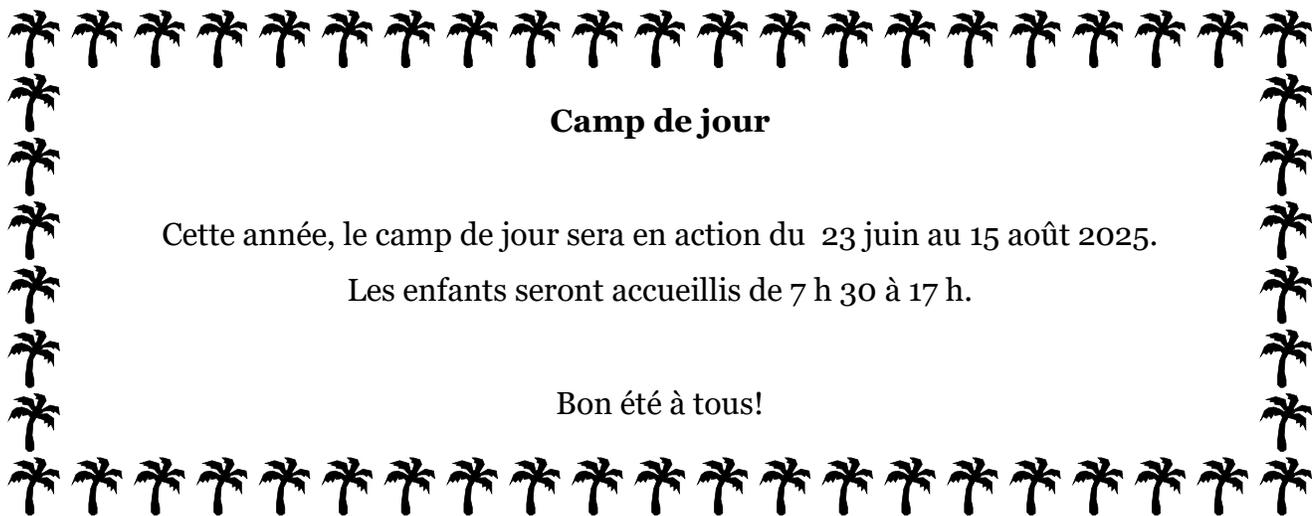
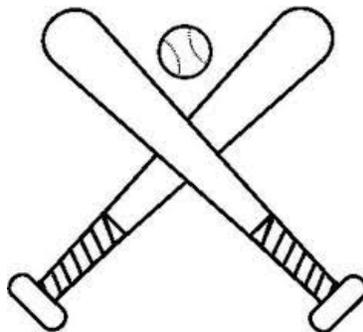
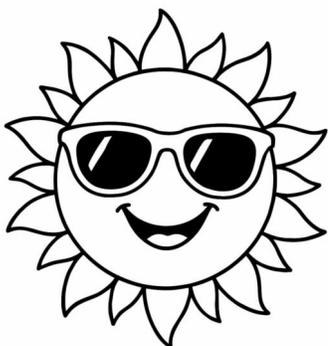
La bibliothèque sera fermée les mardis 24 juin et 1^{er} juillet, mais ouverte les lundis 23 et 30 juin de 15 h à 17 h.



Les Loisirs de Saint-Prosper

En rappel - 37^e édition du tournoi de balle familial

Sortez vos agendas : la 37^e édition du tournoi de balle aura lieu du jeudi 31 juillet au dimanche 3 août 2025. Assurez-vous de suivre notre page Facebook *Loisirs St-Prosper* pour avoir accès à toutes les informations. Détails et programmation à venir. À bientôt!



Camp de jour

Cette année, le camp de jour sera en action du 23 juin au 15 août 2025.

Les enfants seront accueillis de 7 h 30 à 17 h.

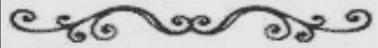
Bon été à tous!



Des immeubles du territoire de notre municipalité seront mis en vente par la MRC des Chenaux pour le non-paiement des impôts fonciers. La vente se tiendra à 10h00 le 12 juin 2025, à la MRC.



 PROGRAMMATION JUIN 2025 	
GROUPE DE DISCUSSION « Cultiver son bien-être » Cet atelier offre aux proches aidants un moment de détente par le jardinage, plantation de semis et moments de partage. Collation et breuvage offerts.	Mardi, 10 juin de 13 h à 16 h 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes Judi, 12 juin 13h à 16h 301, rue St-Jacques, local 217, Ste-Thècle
CAFÉ RENCONTRE « Souvenirs de proche aidance » Venez partager vos souvenirs de la vie avec la personne aidée, avec photos et musique. Collation et breuvage offerts.	Mardi, 17 juin de 13 h à 16 h 660, rue Principale, local 1, St-Luc-de-Vincennes 
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE / DÎNER BBQ Cette année, c'est dans le Parc Saint-Jean-Optimiste de Sainte-Thècle, avec son Pavillon Desjardins, que nous organisons cette rencontre annuelle. Le moment idéal pour en connaître plus sur nos services et notre équipe. Il est possible de participer gratuitement juste à l'AGA à 13 h.	Judi, 19 juin de 11 h à 15 h Pavillon Desjardins, Parc St-Jean optimiste 140, rue St-Jean, Ste-Thècle BBQ au coût de 15 \$ Réservation obligatoire avant le 13 juin Places limitées Transport disponible
CAFÉ JASSETTE La crème glacée peut être un élément majeur d'une fête, elle peut être une récompense pour vous-même, pour un travail ou une tâche bien faite. Nous vous offrons donc une sucrerie glacée et un moment d'échange entre proches-aidants.	Judi, 26 juin de 13 h à 16 h Casse-croûte la Florida 350, rue Principale, Batiscan
<p><i>Vous prenez soin de quelqu'un et un moment de répit vous ferait du bien, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour avoir plus de détail sur les possibilités de répit.</i></p> <p><i>Nos intervenantes sont disponibles pour vous aider. Que ce soit un besoin d'information, de soutien ou juste d'une oreille, nous sommes là pour vous.</i></p>	
 <p align="center"> Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan Contactez-nous pour information/inscription au 1 855 284-1390 (sans frais) ou par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207) Tél. : 418 289-1390 St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2^e étage) Tél. : 819 840-0457 </p> 	



Le verrouillage de vos portières de véhicule est VOTRE RESPONSABILITÉ.

Vols dans les véhicules – Conseils de prévention

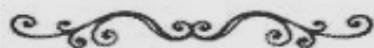
Les policiers invitent les citoyens à la vigilance et leur recommandent de suivre ces quelques règles de prévention :

- **Verrouillez les portières** et le coffre arrière du véhicule;
- Si possible, stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé et achalandé;
- Ne laissez jamais votre clé dans le contact si vous devez laisser votre véhicule sans surveillance;
- Ne laissez aucun objet de valeur visible ou non dans le véhicule;
- Rangez les colis, sac à main, fourre-tout à l'abri des regards et surtout, ne laissez pas dans votre voiture vos carnets de chèques, cartes de crédit ou votre portefeuille;
- Retirez tout élément pouvant indiquer qu'un appareil électronique se trouverait à l'intérieur (support de GPS, chargeur, adaptateur);
- Éteignez la fonction Bluetooth et Wi-Fi de vos appareils pour éviter que des voleurs captent leur signal.

Le Code de la sécurité routière prévoit que nul ne peut laisser sans surveillance un véhicule routier dont il a la garde sans avoir préalablement enlevé la clé du contact et verrouillé les portières. Cette infraction peut entraîner une amende de 30 \$ plus les frais.

Les policiers sollicitent votre collaboration lors de l'observation d'une personne suspecte. Notez une brève description de celle-ci : le sexe, l'âge approximatif, la couleur de l'habillement et les signes particuliers, tels que les tatouages, cicatrices, vêtements ou bijoux. **Pour les véhicules suspects**, relevez, en premier lieu, le numéro d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque et contactez les policiers en composant le 911.





LES SOIRÉES MUSICALES À L'AGORA DU QUAI MUNICIPAL



La municipalité de Ste-Geneviève-de-Batiscan vous invite à assister à ses nombreux spectacles en plein-air.



ENTRÉE GRATUITE



32 Rue Duval
Sainte-Geneviève-de-Batiscan



EN OUVERTURE

ÉRIC MASSON ET SES MUSICIENS 12 JUIN - 19 H 30

Éric et ses musiciens vous donnent rendez-vous pour une soirée festive, comme ils savent si bien le faire depuis plus de 20 ans!



ROADTRIP COUNTRY BAND 3 JUILLET - 19 H 30

Groupe dynamique qui reprend les plus grands classiques country, pour une ambiance digne des plus grands festivals westerns!



LA BOÎTE À CHANSONS 17 JUILLET - 19 H 30

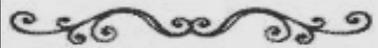
Groupe de musique festive traditionnelle et populaire qui vous fera revivre les airs oubliés du répertoire francophone. La Boîte À Chansons saura vous faire chanter et danser au son du violon et aux rythmes de nos racines.



Estrades sur place, mais vous pouvez apporter vos chaises.



En cas de pluie, les spectacles auront lieu à la salle municipale.



LES SOIRÉES MUSICALES À L'AGORA DU QUAI MUNICIPAL



La municipalité de Ste-Geneviève-de-Batiscan vous invite à assister à ses nombreux spectacles en plein-air.



ENTRÉE GRATUITE



32 Rue Duval
Sainte-Geneviève-de-Batiscan



BÉLAND 31 JUILLET - 19 H 30

Depuis plus d'une décennie, Béland parcourt les villes du Québec dans le but de présenter son matériel original et de reprendre également de grands classiques. Une belle soirée vous attend!



ICONIK 80'S EXPERIENCE 14 AOÛT - 19 H 30

L'ultime hommage aux années 80 avec 6 artistes sur scène qui vous ramèneront dans vos souvenirs. Vos succès préférés de Wham! A-Ha, Madonna, Duran Duran, Prince, Roxette et bien plus encore seront à l'honneur.

EN CLÔTURE



HUGO LAPOINTE 28 AOÛT - 19 H 30

Éternel amant du répertoire québécois, il souhaite depuis plusieurs années rendre hommage à nos grands auteurs-compositeurs. Dans ce spectacle, Hugo vous propose de (re)découvrir des œuvres en interprétation « déconstruite », tout en respectant l'âme de ces dernières.



BAR À TI-CLAUDE

SUR PLACE



LA CANTINE D'ÉMILIE

Juin 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2 	3 	4	5 	6	7
8	9 	10 	11	12 	13 	14
15 Fête des Pères	16 	17 	18	19 	20	21 Été
22	23 	24 Fête nationale du Québec 	25	26 	27	28
29	30 					

-  Jour de cueillette des déchets domestiques
-  Jour de cueillette des matières compostables
-  Séance ordinaire du conseil municipal à **19 h**
-  Jour de bibliothèque : lundi de 15 h à 17 h, mardi de 18 h à 20 h
-  Collecte des encombrants — inscription préalable obligatoire
-  Jour de cueillette des matières recyclables
-  Ligue des Vieilles Mites

Juillet 2025

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
		1 Fête du Canada 	2	3 Date de tombée pour le Communal  	4	5
6	7  	8  	9	10  	11 	12
13	14 	15 3 ^e versement taxes municipales  	16	17  	18	19
20 Début des vacances de la construction	21	22	23	24 	25	26
27	28	29 	30	31 Tournoi de balle  		

-  Jour de cueillette des déchets domestiques
-  Jour de cueillette des matières compostables
-  Séance ordinaire du conseil municipal à **19 h**
-  Jour de bibliothèque : lundi de 15 h à 17 h, mardi de 18 h à 20 h
-  Collecte des encombrants — inscription préalable obligatoire
-  Jour de cueillette des matières recyclables
-  Ligue des Vieilles Mites

SERVICE CANADA

Service
Canada

Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus ?



Chaque année, en juillet, des milliers de personnes âgées cessent de recevoir leurs versements du **Supplément de revenu garanti (SRG)**. Pour éviter cette situation, il est essentiel de produire votre déclaration de revenus avant le 30 avril.

Le SRG, c'est quoi ?

Il s'agit d'une prestation mensuelle non imposable versée aux personnes âgées à faible revenu qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV).

Êtes-vous admissible ?

- Vous avez 65 ans ou plus.
- Vous vivez au Canada.
- Vous recevez une pension de SV. (canada.ca/securite-vieillesse)
- Votre revenu annuel est :
 - inférieur à 22 056 \$, si vous êtes une personne célibataire, veuve ou divorcée;
 - inférieur à 29 136 \$, si votre partenaire (conjoint, conjointe, conjoint de fait ou conjointe de fait) reçoit une pension complète de la SV;
 - inférieur à 40 800 \$, si votre partenaire reçoit l'Allocation;
 - inférieur à 52 848 \$, si votre partenaire ne reçoit ni pension de la SV ni Allocation.



Besoin d'aide ou d'information concernant votre SRG ?

Service Canada peut vous aider :

- **par téléphone** : au 1-800-277-9915 (Sécurité de la vieillesse) ou au 1-877-631-2657 (Centre d'appui).
- **en personne** : bureaux.service.canada.ca/fr



Pour des informations sur les activités de services mobiles à proximité, **visitez la page** : canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/services-mobiles-liaison-communautés

Mise à jour : 21 février 2025

**Municipalité de
Saint-Prospér-de-Champlain**
375, rue Saint-Joseph
Saint-Prospér-de-Champlain
GoX 3A0
Téléphone : 819 840-0461
municipalite@st-prosper.ca
www.st-prosper.ca



Hôtel de ville
Heures d'ouverture
Lundi au jeudi : 9 h à 12 h, 13 h à 16 h
Vendredi : fermé